

Lettre aux usagers

N°1 - Septembre 2025

















Le réseau de chaleur d'Ambilly Ville-la-Grand est en service depuis 2022.

Syan'Chaleur, régie du <u>Syane</u>, en est le gestionnaire, en partenariat avec votre commune.

Ce format de lettres aux usagers vous sera remis annuellement, afin de vous présenter les actualités de votre réseau de chaleur dans un objectif de proximité et de transparence du service public.

Nos équipes sont à votre écoute tout au long de l'année, à l'adresse suivante : <u>contact@syanchaleur.fr</u>

Bonne lecture.





SOMMAIRE

1. BILAN 2024 DE LA CHAUFFERIE	
Bilan général 2024	4
Tarification 2024	6
Emissions de poussières dans les fumées	7
2. ACTUALITÉS 2025	
Une dynamique de développement confirmée	8



Le bilan énergétique du fonctionnement du réseau en 2024

CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LE RÉSEAU

Le réseau de chaleur d'Ambilly Villela-Grand, mis en exploitation en 2022, continue sur sa lancée avec **4 742 MWh utiles** livrés chez les abonnés (**+ 25 %** par rapport à 2023).

TAUX DE COUVERTURE BOIS

En 2024, **75** % de l'énergie a été produite avec du bois, contre **60** % en 2023. L'objectif pour 2025 est de dépassé **85** %. Le bois est approvisionné depuis 2 plateformes locales :

Arenthon (74 800)

Qui est une plateforme de séchage de bois issu principalement de nos massifs forestiers proches : les Glières, le Salève, la Vallée Verte, le Mont-Blanc... 70 % de ce bois utilisé provient de coupes de bois scolyté, dont l'état de dégradation ne permet plus l'usage en bois d'œuvre. Il s'agit d'un bois naturellement mort, attaqué par des insectes, et donc sans autre débouché que la valorisation énergétique.

Ambronay (01 500)

Cette plateforme valorise les déchets de bois non traités en les transformant en énergie, évitant ainsi leur mise en décharge et contribuant à une gestion plus durable des ressources.

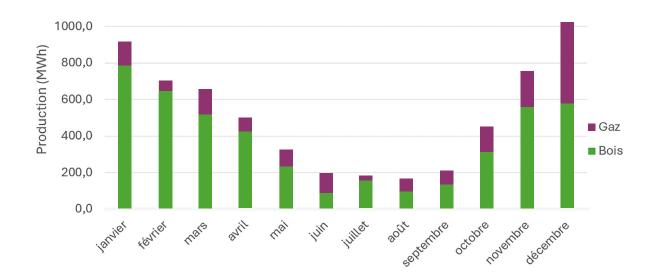






Production annuelle 2024

En 2024, il y a eu 67 livraisons pour un total de 1 642 tonnes de bois livrées.



Le graphique ci-dessus illustre la quantité de chaleur produite par les chaudières bois (en vert) et la chaudière gaz (en violet).

Au mois de décembre, la part de gaz a été plus importante que prévu. Cela s'explique par une panne intermittente du convoyeur bois, que nous avons mis du temps à résoudre définitivement, entraînant des arrêts récurrents des deux chaudières bois. Par ailleurs, une opération de maintenance était également programmée sur l'une des chaudières. Ces éléments combinés expliquent que seulement 57 % de la chaleur produite ce mois-là provenait du bois.

CONTENU CO2

Le réseau de chaleur a été déclaré au Syndicat National du Chauffage Urbain (SNCU), ce qui officialise un contenu carbone de la chaleur produite en 2024 à **84 gCO2/kWh**, à comparer aux **227 gCO2/kWh** du gaz naturel.

Grâce à cette performance, le réseau de chaleur a permis d'éviter **1 031 tonnes de CO2** en 2024, par rapport aux émissions générées par les systèmes de chauffage utilisés avant le raccordement.

En cas de réalisation d'un **Diagnostic de Performance Energétique** (DPE), nos abonnés bénéficieront ainsi d'une meilleure étiquette CO2, valorisant l'impact environnemental positif de leur raccordement au réseau.



Tarification 2024

L'actualisation des prix, selon les formules contractuelles, a abouti au tarif suivant en 2024 :

Une part variable (R1) pour couvrir les charges variables (combustibles)

R1 = **55,60 € TTC/MWh livré en 2023** (soit une hausse de 5 % en 2024)

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du prix du bois, intervenue en cours d'année 2023, et qui s'est stabilisé à un niveau élevé tout au long de l'année 2024. Par ailleurs, le coût de l'électricité nécessaire au fonctionnement du réseau a également augmenté par rapport à 2023.

En comparaison le prix d'achat du gaz constaté en 2024 est de **115 € TTC/MWh**.

Pour comparer le coût d'un chauffage au gaz naturel avec le réseau, il faut ensuite :

- Intégrer le rendement des chaudières gaz dans le calcul du prix
- Rajouter les coûts des entretiens, ramonages, dépannages des chaudières

Le prix de la chaleur 2024 avec une installation gaz est de l'ordre de **150 € TTC/ MWh** utile, hors investissement initial.

Une part abonnement (R2) pour les dépenses fixes

R2 = **81,77 € TTC/kW** (+1 % par rapport à 2023). Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des coûts liée à l'inflation sur les contrats de maintenance des chaufferies.

En 2024, Syan'Chaleur a facturé **515 271 € TTC** de chaleur sur le réseau d'Ambilly Villela-Grand, soit un prix moyen de la chaleur pour les abonnés à **109 € TTC/MWh**, abonnement compris.



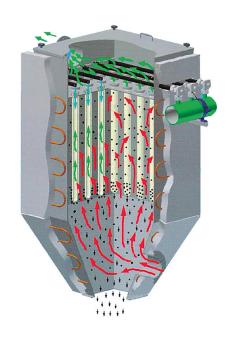
Émissions de poussières dans les fumées :

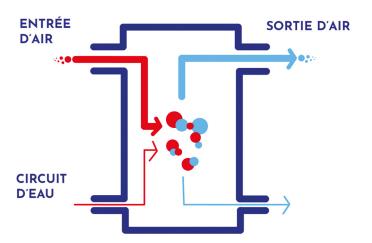
Le Syane, en collaboration avec les communes d'Ambilly et de Ville-la-Grand, a choisi de s'engager au-delà des exigences réglementaires en matière d'émissions de poussières dans les fumées de la chaufferie bois d'Ambilly.

Alors que la réglementation fixe un seuil maximal à 50 mg/Nm³, nous avons volontairement retenu une valeur plus exigeante de 30 mg/Nm³. Un choix ambitieux, en cohérence avec notre volonté d'agir pour la qualité de l'air.

Dès les premières étapes du projet, des solutions de filtration performantes ont été intégrées :

- Chaque chaudière bois est équipée d'un filtre multi-
- Un filtre à manches a été installé sur l'une des chaudières.
- Et surtout, un système de filtration innovant, Terrao, a été installé.





La technologie Terrao permet d'atteindre des niveaux de poussières inférieurs à notre objectif ambitieux, tout en renforçant les performances globales de la chaufferie.

Ce dispositif est actuellement en phase de réglages et de diagnostic pour garantir un fonctionnement optimal.

La dernière mesure du taux de poussières dans les fumées a donné un taux de 13 mg/Nm³.



Actualités 2025 Une dynamique de développement confirmée

La commercialisation du réseau est un vif succès. Pour accompagner cette dynamique, plusieurs travaux de renforcement et d'extension sont programmés en 2025 :

Travaux de renforcement

Rue Ravier (juin à octobre 2025)

Des canalisations seront installées afin de :

- Créer une boucle par le nord afin de sécuriser l'alimentation en eau chaude des abonnés situés à l'est d'Ambilly et d'optimiser la répartition des débits sur le réseau.
- Permettre un développement du réseau vers le nord, notamment dans la rue Ravier pour raccorder de nouveaux abonnés.

Travaux d'extension vers l'est

(dernier trimestre 2025 au second trimestre 2026)

Le réseau sera étendu vers l'est pour permettre le raccordement de nouveaux abonnés situés en direction de Ville-la-Grand.

Ces travaux seront pilotés par l'entreprise Dalkia, sous la supervision du Syane, qui veillera à leur bon déroulement ainsi qu'à la coordination avec les communes concernées et les habitants.





La Lettre aux Usagers évolue!

Pour recevoir les prochaines actualités et informations par voie dématérialisée, il vous suffit de vous inscrire ici :

Lien URL:

https://forms.office.com/e/KmHnGt3h2U



Retrouvez ce formulaire et nos actualités sur notre site www.syanchaleur.fr



Rendez-vous sur notre site web

Pour retrouver toutes les informations sur votre réseau et les autres :

www.syanchaleur.fr

